

**DEMANDE DE TEMPS PARTIEL
SUR AUTORISATION**

Demande initiale

Renouvellement

**Date limite réception
IEN : 09 mars 2018
DSDEN : 31 mars 2018**

DEMANDE DE REPRISE A TEMPS PLEIN

Année scolaire 2018/2019

NOM d'usage :	Prénom :			
Nom patronymique :				
Position et/ou affectation en 2017/2018 (commune-école/fonction/spécialité) :				
Titulaire du poste:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Participation mouvement départemental	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

J'ai l'honneur de solliciter, pour l'année scolaire 2018/2019

La reprise de mes fonctions à temps plein à compter du 1^{er} septembre 2018

Le bénéfice d'un temps partiel sur autorisation:

Pour convenances personnelles

Pour création ou reprise d'une entreprise (cf. fiche n° 2- joindre annexe IV-1)

50% 2 jours 1 mercredi/2

50 % annualisé (1)

1 jour libéré

(journée(s) libérée(s) souhaitée(s))

Après validation de l'emploi du temps, toute modification portant sur le jour libéré et qui entraîne un changement dans la quotité de service effectif devra être immédiatement signalé à la gestion collective sous couvert de l'IEN. En effet cette modification peut avoir une incidence financière.

(1) Mi-temps annualisé

Je souhaiterais travailler la première partie de l'année (01 septembre 2018 au 03 février 2019)

la seconde partie de l'année (04 février 2019 au 31 août 2019)

par quinzaine

Si l'organisation du temps partiel annualisé s'avère impossible, je maintiens ma demande de mi-temps qui sera organisé dans un cadre hebdomadaire :

Oui Non (si *non*, l'enseignant assurera son service à temps complet)

A noter : le temps partiel sur autorisation peut être comptabilisé sur demande, comme une période de travail à temps plein (formulaire demande de sur-cotisation à compléter)

Fait àle.....

Signature :

Avis et signature de l'I.E.N. :

Date :

FAVORABLE

DEFAVORABLE